

[Français]

M. Gustave Blouin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, il me fait plaisir de prendre bonne note de cette question. J'en ferai part au ministre.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

EXPLOITATION FORESTIÈRE—DEMANDE D'EXPOSÉ DES MESURES D'AIDE ENVISAGÉES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. C'est une double question, qui a trait à l'étude que le ministre effectue actuellement sur la possibilité d'une assistance fédérale à l'industrie du bois. D'abord, quand saurons-nous ce que le gouvernement veut faire? Deuxièmement, le ministre a-t-il traité avec ses collègues de la possibilité de modifier la loi sur les banques, de façon à permettre au gouvernement de garantir les prêts consentis en vertu de l'article 88? Ce serait certainement très utile.

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je compte étudier un certain nombre de ces questions avec mes collègues cet après-midi. Quant au moment où je ferai une déclaration à la Chambre, je peux seulement prévoir que ce sera peut-être la semaine prochaine.

* * *

LES POSTES

LES MOTIFS DES ANOMALIES QUANT À LA COMPENSATION DES PERTES DANS LES PROVINCES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je pose au ministre des Postes une question dont je lui ai donné avis. Il s'agit des versements du fonds garanti des Postes pour la dernière année fiscale, dont les chiffres m'ont été fournis par le ministère. Une ventilation par province des pertes attribuables en majeure partie à la conversion et aux employés fait état d'écart très prononcés et je voudrais savoir pourquoi, par exemple, on signale des pertes de \$25,000 à Terre-Neuve, mais aucune pour l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse ou le Nouveau-Brunswick. Comment se fait-il aussi que les pertes ont été de presque \$70,000 au Québec, mais seulement de \$6,000 dans la province voisine de l'Ontario, où la population et le nombre d'employés sont comparables? Le ministre peut-il expliquer ces situations et ces anomalies et dire ce qu'il se propose de faire?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, courtois comme toujours, le député m'avait avisé il y a plusieurs jours qu'il se proposait de me poser cette question. J'aimerais y répondre d'abord oralement, puis par écrit.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas tout à fait certain que la question du député puisse être posée durant la période des questions orales; il faudrait peut-être plutôt l'inscrire au *Feuilleton*. Elle réclame une enquête poussée des pertes relatives dans les diverses provinces. Elle me semble désignée à figurer au *Feuilleton*. Toutefois,

Questions orales

si le ministre peut y répondre brièvement il a l'autorisation de le faire.

M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, une caisse de garantie a été établie vers 1890 et abandonnée en 1920. Elle a été constituée à même les contributions des maîtres de poste pour assurer des compensations en cas d'inefficacité ou de délit. Elle existe toujours. Elle a enregistré une perte considérable dans la province de Québec l'année dernière. Il s'agissait de trois cas particuliers, soit d'un acte criminel et, dans les deux autres, de manque à percevoir des paiements à la livraison de marchandises. J'apporterai plus tard plus de précisions, par écrit.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

LES TEXTILES—LA POLITIQUE DE CONTINGEMENT DES IMPORTATIONS—L'ATTITUDE DU MINISTRE

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Compte tenu de l'incertitude et de l'insécurité qui règnent dans l'industrie du textile au pays, au Québec en particulier, ce dont le ministre ainsi que le premier ministre sont bien informés, est-ce que le ministre entend intervenir au niveau de la politique de contingentement des importations, où son ministère, semble-t-il, depuis quelque huit mois, a fait relâche, et au niveau du marché national, de façon que le quota de notre industrie, qui évolue de 35 à 50 p. 100, soit porté à 65 p. 100, et, finalement, au niveau à tout le moins des mesures de protection mises de l'avant par son prédécesseur en 1971, afin qu'elles soient renouvelées pour trois autres années?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en réponse à une question d'un député, j'ai dit hier que j'avais fait envoyer huit ou neuf groupes particuliers de produits textiles à la Commission du textile et du vêtement pour qu'elle en fasse un examen urgent étant donné la situation. Je prévois en recevoir le rapport dans un avenir rapproché, et nous verrons à ce moment quels contingentements imposer ou quelles autres mesures prendre.

[Français]

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Est-ce que le ministre entend poser des gestes, soit seul ou de concert avec son collègue de l'Expansion économique régionale, pour venir en aide aux industries du textile qui doivent se recycler ou transformer leur production et, dans l'affirmative, pourrait-il dire à la Chambre à quel endroit dans le discours du budget on fait mention de cette aide à l'industrie du textile, au Québec en particulier?

[Traduction]

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, les problèmes qui assaillent actuellement l'industrie du textile découlent d'une surproduction mondiale, de commercialisation agressive et du rejet dans les marchés importants des fabricants de ces produits. Voilà les circonstances responsables des difficultés de l'industrie canadienne du textile, que la Commission du vêtement et du textile va examiner d'urgence.